

**Si vous êtes  
une femme  
immigrante à  
statut précaire,**

**cette brochure  
peut vous concerner.**

# Vous reconnaissez-vous dans

## Reconnaissez-vous une

- Je suis venue au Canada pour retrouver mon conjoint qui me parraine.
- Je suis venue au Canada pour travailler comme aide familiale.
- Je suis venue au Canada pour demander l'asile.
- Je n'ai aucun statut légal au Canada.
- Je vis dans la clandestinité.
- Je suis obligée de me prostituer.
- Je suis peu scolarisée.
- J'occupe un emploi pour lequel je suis trop qualifiée et qui est mal payé.
- Je sors peu ou je ne sors jamais. Je vois peu de gens à part mon conjoint et mes enfants. Je me sens isolée.
- J'ai de la difficulté à communiquer en français ou en anglais.



**Dans cette brochure, le terme « conjoint » désigne toute personne avec qui vous avez ou avez eu une relation affective et intime.**

# certaines de ces situations ?

## personne de votre entourage ?

### **Je reste avec mon conjoint parce que :**

- Le mariage est très important pour moi.
- Je l'aime et il m'aime.
- J'ai peur qu'il cesse de me parrainer et d'être expulsée du Canada.
- J'ai peur que l'on m'enlève mes enfants.
- Je n'ai pas d'argent et j'ai peur de me retrouver sans logement.
- J'ai peur de sa vengeance, qu'il me dénonce, qu'on m'arrête.
- Je ne connais personne d'autre que lui au Canada.
- Je ne connais pas les lois ni les ressources qui peuvent me venir en aide.
- Je n'ai pas de visa, pas de passeport et pas d'autorisation d'emploi.
- J'ai peur qu'il me confisque mes papiers d'identité.
- J'ai peur du rejet par ma communauté, ma famille ou ma belle-famille si je le quitte.
- Je ne veux pas que des médecins, des policiers, des fonctionnaires ou des juges interviennent dans ma vie privée.



# Vivez-vous certaines de ces

## Mon conjoint :

- Me rabaisse, m'humilie devant mes enfants ou mes proches, me traite de folle, me blâme.
- Se moque de moi, ridiculise ce que je fais et ce que je dis, me fait vivre de la honte.
- Dit que je suis une mauvaise mère.
- Menace d'annuler son parrainage.
- Menace de faire du mal aux personnes que j'aime ou de m'enlever mes enfants.
- Refuse que je reçoive de l'aide d'une personne inconnue.
- Brise ou menace de briser les objets que j'aime ou de me priver de choses dont j'ai besoin, comme le téléphone ou l'ordinateur qui me permet de communiquer avec mes proches.
- Veut toujours savoir où et avec qui je suis.
- Critique mes proches.
- Me contacte sans arrêt par téléphone, SMS ou courriel, ou me suit continuellement même si nous ne sommes plus ensemble.

**OUI?**  
Ces comportements sont des

Cette brochure

# situations ?

## En êtes-vous témoin ?

Je ne le connaissais pas beaucoup. Il était revenu au pays pendant deux mois pour notre mariage. Puis, nous avons été séparés encore deux ans. Depuis mon arrivée au Canada, il est très désagréable avec moi et notre enfant, et passe son temps à me crier dessus. Je n'ose pas me plaindre à ma famille, car elle me trouve très chanceuse de vivre au Canada.

**manifestations de violence conjugale.  
vous concerne.**

### Mon conjoint :

- Menace de salir ma réputation.
- Utilise des mots grossiers lorsqu'il me parle, hausse le ton ou fait des gestes menaçants.
- Me pousse, me gifle, me pince, m'étrangle, me brûle, me donne des coups de pied, me tire les cheveux, crache sur moi.
- Menace de me blesser ou de me tuer.
- M'impose des relations sexuelles ou des gestes intimes non désirés, ou me menace d'avoir recours aux prostituées.
- Me force à me prostituer.
- Me séquestre et confisque mes papiers d'identité.
- Contrôle mes dépenses ou dépense tout mon argent.
- Me traite comme son esclave.
- Menace de se suicider, de me tuer ou de tuer les enfants.

# La violence conjugale sournoisement, dans des

Votre conjoint répète constamment des paroles et des gestes qui vous rabaisserent et vous blessent.

Il vous donne des ordres. Il exige l'obéissance. Il décide tout à votre place. Son but est de vous contrôler et d'avoir du pouvoir sur vous.

C'est pour vous retenir près de lui que votre conjoint vous promet de changer, même s'il continue à vous humilier et à être violent.

C'est pour vous contrôler que votre conjoint sème le doute et la confusion en vous disant que c'est votre faute ou que vous êtes violente.

C'est pour vous dominer que votre conjoint est violent verbalement et physiquement.

**Il n'y a pas si longtemps, il me disait souvent combien il me trouvait belle et gentille. Nous étions heureux de pouvoir enfin vivre dans le même pays. Puis, j'ai voulu travailler. Il n'a jamais voulu en entendre parler. Pareil pour les cours de français. Il ne voulait pas que j'y assiste. Je restais enfermée toute la journée dans la maison. J'étouffais.**

**La violence conjugale  
ni avec le temps ni avec l'amour ni avec**

# s'installe tranquillement, relations intimes et affectives

La violence  
conjugale  
peut se manifester  
dans une relation  
hétérosexuelle ou  
homosexuelle.

**ne s'arrête pas d'elle-même,  
l'amélioration des conditions de vie.**

Un conjoint violent ressemble à n'importe quel homme et peut occuper une position respectable dans la société.

Il peut être apprécié des autres et être gentil avec tout le monde.

Il n'a pas nécessairement de problèmes de santé mentale, d'alcool, d'argent, ou au travail.

Il peut appartenir à n'importe quelle communauté, y compris être Québécois d'origine et pratiquer ou non une religion.

# La violence conjugale à des coups et à des

**La violence psychologique est moins visible, mais tout aussi dévastatrice.**

- Être souvent rabaissée, traitée de folle, ridiculisée par rapport à son corps, sa sexualité.
- Être fréquemment contrôlée dans ses allées et venues.
- Être régulièrement empêchée de voir ses proches ou menacée de ne plus pouvoir les contacter.
- Être brimée dans ses croyances ou sa spiritualité.
- Être empêchée d'étudier, d'apprendre le français et l'anglais.
- Être menacée d'expulsion du Canada.

**C'est de la violence conjugale.**

La violence psychologique détruit l'estime de soi.  
On finit par croire son conjoint. On se sent stupide et folle.  
On pense mériter les blâmes.

**Il me répétait à longueur de journée que j'avais fui mon pays parce que j'étais lâche. Ou bien qu'une fille comme moi méritait d'avoir été traitée comme ça. Il prenait plaisir à me rappeler des détails que je voulais oublier. Ces mots me faisaient encore plus mal que ce que j'avais vécu.**



# ne se limite pas blessures physiques

**La violence économique est méconnue, mais tout aussi humiliante.**

- Avoir à quémander de l'argent.
- Voir ses dépenses contrôlées.
- Être forcée de payer toutes les dépenses.
- Être forcée de donner tout son argent.
- Être empêchée d'occuper un emploi.
- Être obligée de travailler dans des circonstances dégradantes ou humiliantes.
- Être obligée de s'endetter.

**C'est encore de la violence conjugale.**

Je devais travailler pour presque rien parce que mes papiers n'étaient pas en règle. Souvent, je n'avais pas le choix de lui demander de payer le loyer. Mais plus ma dette grossissait, plus il en profitait.

**Si vous vivez de la violence psychologique ou économique, demandez de l'aide.**

**Consultez la dernière page, vous y trouverez des services qui répondent aux besoins des femmes immigrantes victimes de violence conjugale.**

# Parmi toutes les certaines sont considérées

- **Les menaces**  
Par exemple, menacer de vous blesser, de vous tuer.
- **La violence physique**  
Par exemple, vous tordre un bras, vous frapper.
- **La négligence criminelle**  
Par exemple, vous priver de soins ou de nourriture au point de vous placer en danger de mort.
- **La violence sexuelle**  
Par exemple, vous forcer à avoir des relations sexuelles ou des pratiques sexuelles non désirées.
- **Le harcèlement**  
Par exemple, vous téléphoner continuellement ou vous suivre au point où vous avez peur pour votre sécurité.

- **La séquestration**  
Par exemple, vous enfermer dans une pièce ou vous empêcher de sortir de la maison.

Si vous vivez une ou plusieurs de ces formes de violence, vous pouvez composer le 911 pour les dénoncer et vous protéger.

**Vous avez le droit de vivre dans le respect et en sécurité.**

**C'est inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec et dans la Charte canadienne des droits et libertés.**

# formes de violence, comme des crimes

Avec le temps, les formes de violence peuvent se modifier de diverses façons et s'ajouter les unes aux autres.

Avec le temps, la fréquence et la sévérité des formes de violence augmentent.

**Il se permettait tout depuis notre arrivée au Canada. Tous les soirs et les week-ends, je devais rester près de lui. Il fallait que je sois prête à faire tout ce qu'il voulait, comme sur Internet ou dans ses films.**

# Voici des qui peuvent vous décider

- J'ai peur et je veux rester en vie.
- Je veux assurer ma sécurité et celle de mes enfants.
- Je ne veux plus être seule avec ce problème.
- Je veux que quelqu'un avertisse mon conjoint qu'il n'est pas permis de se comporter ainsi avec moi.
- J'ai besoin de me sentir respectée.
- J'ai besoin de me vider le cœur, de m'enlever du stress.
- Je veux recevoir de l'information sur mes droits, sur mon parcours d'immigration.
- Je désire régulariser mon statut.
- Je désire retrouver une vie familiale harmonieuse.
- J'aimerais retrouver l'estime de moi et la confiance en moi, me déculpabiliser, me débarrasser de la honte.
- Je veux trouver des moyens de me protéger, par exemple, établir un signal avec une personne de confiance pour qu'elle demande du secours au 911 en cas d'urgence.

**Si votre sécurité ou celle  
n'hésitez pas**

# raisons à chercher du soutien

J'avais tellement peur qu'il s'en prenne à elle.  
Même si je ne le voulais pas, ma fille assistait à tout. Jour après jour, elle voyait sa mère se faire humilier. Chaque fois, je la voyais trembler de peur. Je n'en pouvais plus de la voir endurer ça.  
Je voulais la protéger.

de vos proches est menacée,  
à composer le 911.



**Ne restez pas seule.**

**Parlez à une personne en qui vous avez confiance, par exemple, à une personne du domaine de la santé ou de l'éducation ou à une voisine.**

**Et même si vous vous confiez, vous avez toujours le droit de faire vos propres choix.**

**Personne ne peut vous forcer à quitter votre conjoint ou à rester avec lui.**

# Connaissez-vous une femme immigrante à Si vous obtenez sa confiance,

## Écoutez-la sans juger

### Croyez-la

Les femmes immigrantes à statut précaire peuvent hésiter à se confier à une autre personne ou à dévoiler la violence conjugale pour plusieurs raisons.

Par exemple :

- la peur du jugement parce qu'elles ne parlent pas français ou anglais ;
- la honte de parler d'un problème qui relève selon elles du domaine privé ;
- la peur de ne pas être crues ou d'être jugées, surtout si elles ont subi plusieurs épisodes de discrimination et de racisme.

Le dévoilement exige beaucoup de courage. Pour aider la victime, écoutez-la sans juger et tentez de comprendre les obstacles qu'elle rencontre.



# statut précaire victime de violence conjugale ? vous pourrez l'aider

## Déculpabilisez-la

Gardiennes de leur culture et des liens familiaux, plusieurs femmes immigrantes à statut précaire se sentiront coupables de déshonorer leur conjoint et leur famille ou de manquer de loyauté. D'autres éprouveront aussi de la culpabilité à l'idée de faire échouer le projet de réunification familiale au Canada.

Les victimes se sentent très souvent responsables de la violence de leurs conjoints. Ceux-ci sont très habiles à les culpabiliser et à nier leur propre violence, surtout lorsqu'ils reçoivent l'appui du milieu familial ou de la communauté.

Dites à la victime que ce sont les conjoints qui sont responsables de leurs gestes violents.

Ce sont leurs comportements violents qui brisent la famille.

## **Respectez ses choix et son rythme**

La violence conjugale est dévastatrice. Elle gruge la confiance en soi. Le chemin pour s'affirmer et reprendre du pouvoir sur sa vie peut être long.

Voici quelques motifs qui peuvent pousser une femme immigrante à statut précaire à tolérer la violence :

- l'espoir de retrouver la relation affective ou amoureuse ;
- la peur d'être expulsée du Canada ;
- la méconnaissance des ressources et de ses droits ;
- l'appréhension des services policiers et de la justice ;
- la crainte de se faire enlever ses enfants ou d'être abandonnée, sans ressources.

Tentez de comprendre son vécu et de respecter ses choix. Qu'elle ait quitté ou non son conjoint, vous pouvez l'orienter vers des ressources spécialisées qui l'aideront à clarifier sa situation (consultez la dernière page de cette brochure).

## **Offrez-lui votre soutien**

L'isolement des victimes fait partie de la violence conjugale. Cet isolement est souvent plus important pour les femmes immigrantes à statut précaire, qui ont perdu leur réseau social d'origine et qui doivent apprendre de nouveaux codes culturels et de nouvelles valeurs. Beaucoup luttent pour leur survie, alors qu'elles se sont réfugiées au Canada pour être en sécurité.

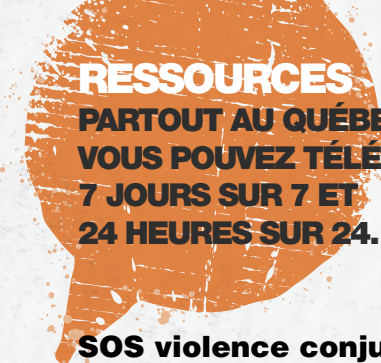
Offrez votre soutien à la victime. Parlez-lui. Faites-lui connaître son droit de faire appel à des ressources d'aide confidentielle. Si elle veut en savoir plus, présentez-lui cette brochure. Si elle le désire, offrez-lui de l'accompagner lors de ses démarches.

## **Contrez les préjugés et l'invisibilité**

Bien des gens pensent que les femmes immigrantes acceptent la violence conjugale en raison de leur culture d'origine ou de leur religion. C'est faux. Elles rencontrent tout simplement plus d'obstacles que les autres pour s'en sortir. Lors de leur arrivée au Canada, les femmes immigrantes à statut précaire font face à plusieurs défis qui les rendent plus vulnérables à la violence conjugale.

Plus la victime est isolée, plus le conjoint peut exercer sa violence. Faites preuve d'ouverture et n'écartez surtout pas la victime de votre vie.

**Rappelez-vous que l'indifférence entretient la violence conjugale...**



**RESSOURCES  
PARTOUT AU QUÉBEC,  
VOUS POUVEZ TÉLÉPHONER  
7 JOURS SUR 7 ET  
24 HEURES SUR 24.**

**SOS violence conjugale  
1 800 363-9010**

(appels de l'extérieur de Montréal) (VOIX et ATS)

**514 873-9010**

(appels de Montréal) (VOIX et ATS)

**SOS violence conjugale connaît les ressources  
qui viennent en aide aux femmes immigrantes  
à statut précaire.**

Ce service téléphonique est gratuit, confidentiel, anonyme et spécialisé en violence conjugale. Un seul appel permet aux victimes, à leurs proches ou à des témoins d'accéder **immédiatement** à des services d'information, de consultation et d'hébergement.

**Service d'urgence 911**

Pour une aide immédiate, si vous êtes en danger ou si vous êtes témoin de violence.

**911** (VOIX) (ATS disponible dans certaines régions)

**310-4141** (dans les municipalités où le 911 n'est pas disponible)

**\*4141** (pour les appels d'un cellulaire)

**Info-Santé**

Pour de l'information et des références, comme les CLSC et les centres de santé et de services sociaux (CSSS)

**811** (VOIX)

Vous pouvez vous procurer cette brochure en versions française, anglaise et espagnole en communiquant avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) **au 418 643-9052**.

Ces brochures sont aussi disponibles sur les sites du SCF (**[www.scf.gouv.qc.ca](http://www.scf.gouv.qc.ca)**) et de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal (**[www.tcvcm.ca](http://www.tcvcm.ca)**) en versions PDF française, anglaise et espagnole et en version Word pour ces mêmes langues et certaines autres. Pour vous les procurer, cliquez sur la rubrique Publications du site du SCF.

Production : **Secrétariat à la condition féminine**

Rédaction : **Table de concertation en violence conjugale de Montréal, avec la collaboration :**

- du Centre des femmes italiennes de Montréal ([www.centrifm.org](http://www.centrifm.org));
- de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (Comité Femmes et Comité d'aide aux réfugiés) ([www.tc.r.i.qc.ca](http://www.tc.r.i.qc.ca)).

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-550-65491-9 (version imprimée)

978-2-550-65492-6 (version électronique)

© Gouvernement du Québec, 2012